

		EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de Conseillers en exercice :	33	
Présents :	25	
Représentés :	8	Séance du 11 juillet 2023
Non représentés :	0	L'an deux mille-vingt-trois et le onze juillet, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le trente juin, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
Votants :	33	Étaient présents également :
Samuel MONTGERMONT, Christophe MOURGEON, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjoints au Maire. Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Quentin ROUVIERE, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Carine BLANC-TESTE, Annie MILLET, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Sandy ROUVEL, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Simon BERTHE		
Étaient absents et non représentés : Néant		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AITANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

### PORTANT RECRUTEMENT DE VACATAIRES POUR LES ATELIERS DE CONVERSATION

Madame Annie GARNERO, Maire Adjointe déléguée au personnel, informe l'Assemblée que, comme l'an dernier et dans le cadre du développement des actions de jumelages, la ville souhaite dynamiser l'apprentissage de langues étrangères. Elle reconduit donc les ateliers de conversations à compter du 1er septembre 2023 au 30 juin 2024. Pour ce faire, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires si les trois conditions suivantes sont réunies :

- recrutement pour exécuter un acte déterminé ;
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de la structure,
- rémunération attachée à l'acte.

Elle propose donc aux membres du Conseil Municipal de recruter quatre vacataires pour animer ces ateliers de

**PRECISE** que la présente délibération sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire  
de séance.

**Acte Exécutoire**

Pour copie conforme.

Transmis le : 24.07.2023  
Publié le : 24.07.2023  
Notifié le :



**Christian GROS**

**Maire de MONTEUX**

**Mohammed AÏTANE**

**Secrétaire de séance**